



**JE SUIS
JEUNE OFFICIEL
EN**

**GYMNASTIQUE
RYTHMIQUE
SCOLAIRE**

Programme 2004-2008

PREAMBULE

Ce petit mémento doit aider l'élève du collège ou du lycée à arbitrer les rencontres sportives, en cours d'éducation physique et sportive ou dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire le mercredi.

Devenir Jeune Officiel, c'est :

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes.

En choisissant cette voie, ce livret vous apporte une formation théorique. Sur le terrain, il faudra mettre en œuvre vos connaissances de façon pratique.

La réussite tiendra en un double respect :

- celui des règlements, bien sûr,
- et surtout celui des acteurs.

C'est à vous qu'il appartient de mettre en place des conditions optimales pour permettre la meilleure réalisation possible.

Ce petit livret vous donne quelques informations et rappels, mais n'a pas la prétention d'être complet.

N'oubliez pas que les règlements évoluent ; ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera pas forcément demain.

Informez-vous, faites une remise à niveau régulièrement.

SOMMAIRE

LE JEUNE OFFICIEL

- 1. S'ENGAGE A REMPLIR SON ROLE**
- 2. DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE**
- 3. S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES ET ACTIONS LORS D'UNE MANIFESTATION**
- 4. DOIT RESPECTER LES CODES DE SA FONCTION**
- 5. DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES**
- 6. ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION**
- 7. PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES**

1. LE JEUNE OFFICIEL S'ENGAGE A REMPLIR SON ROLE

- Le sport, c'est d'abord la confrontation ; c'est aussi le plaisir d'une rencontre, la joie d'être ensemble ; c'est enfin le respect des règles et de celui qui les fait appliquer.

Le jeune officiel se doit de remplir au mieux sa mission en respectant les termes du serment du jeune officiel :

« Au nom de tous les juges et officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et en suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité ».

A cet effet, le jeune officiel doit :

- connaître le règlement de l'activité
- être sensible à l'esprit du jeu
- être objectif et impartial
- permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.

- Pour mieux remplir son rôle, il est important que le jeune officiel soit en possession de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, carte de jeune officiel, règlement de l'activité, passeport MAIF,...) et du matériel indispensable pour remplir sa fonction.

2. LE JEUNE OFFICIEL DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

La Gymnastique Rythmique Scolaire est une activité **gymnique** et **artistique** qui met en relation, sur une musique, des gymnastes et des engins (cordes, cerceaux, ballons, massues et rubans), dans un espace défini (un praticable de 13 m. sur 13 m.). En UNSS, cette activité se réalise en équipes (les « ensembles »). Une pratique individuelle existe dans d'autres fédérations.

La GRS est une activité **gymnique** car elle s'organise autour d'un code de pointage où sont répertoriés les éléments qui peuvent être utilisés. La GRS est aussi et surtout une activité **artistique** car elle crée effets et émotions sur les spectateurs.

La chorégraphie collective est destinée à être jugée. Le jugement porte sur les éléments utilisés dans l'enchaînement, l'effet artistique que créent ces éléments quand ils sont judicieusement mis en relation, et leur niveau d'exécution.

Des juges élèves évaluent les différents aspects de la **composition** de l'enchaînement (« *ce qui est prévu ...* ») : quelle est la richesse dans l'occupation de l'espace, dans les relations et les échanges entre les gymnastes ? Quelle variété trouve-t-on dans l'utilisation des engins et du corps ? Comment la musique est-elle en accord avec les mouvements des gymnastes et des engins ? ...

D'autres élèves apprécient l'**exécution** (« *comment ce qui est prévu est-il réalisé ?* »). Ils sanctionnent les erreurs sur le plan de l'harmonie de l'équipe, de la technique de maniement des engins et de la technique corporelle.

D'autres élèves encore sont responsables du chronométrage, des sorties involontaires des engins ou des gymnastes en dehors du praticable, du secrétariat ou de toute l'organisation de la compétition (micro, sono, etc ...)

3. LE JEUNE OFFICIEL S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES ET ACTIONS LORS D'UNE MANIFESTATION

A- Juge

- **Avant :** - s'est préparé dans son AS et lors des journées de formation JO de son département, de son académie.
- a satisfait à un contrôle de connaissances sur la ou les rubriques de jugement choisies.
- au championnat de France : a suivi le cours du juge.
- **Pendant :** - sait noter à l'aide des fiches qui correspondent à la rubrique pour laquelle il a été formé.
- utilise l'écriture symbolique.
- **Après :** - a un retour sur la qualité de son jugement.

B- Organisateur

- **Avant :** - s'est préparé dans son AS et lors des journées de formation de JO de son département, de son académie.
- a satisfait à un contrôle écrit de connaissances portant sur les généralités.
- **Pendant :** - gère sans problème son poste lors de la compétition.
- **Après :** - a un retour sur son efficacité dans son rôle.

C- Reporter

- **Avant :** - prépare son matériel, repère les lieux de déroulement de l'échauffement, de la compétition.
- **Pendant :** - assume son rôle sans gêner le bon déroulement de la compétition
- **Après :** - écrit et publie son article, ses photos ... dans son AS, sur le site internet de l'UNSS

4. LE JEUNE OFFICIEL DOIT RESPECTER LES CODES DE SA FONCTION

NIVEAU DEPARTEMENTAL

ROLES	COMPETENCES	PRECISIONS – ATTENDUS	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
Juge	<p>Est capable de juger une rubrique parmi celles énoncées ci-dessous :</p> <p>COMPOSITION :</p> <p>1- Espace 2- Echanges 3- Relations 4- Corps 5- Engin 6- Musique – Dynamisme</p> <p>EXECUTION :</p> <p>1- Technique engin 2- Technique corporelle 3- Harmonie Générale</p>	<p>Le jeune juge sait apprécier les équipes dans une rubrique.</p> <p>Il remplit la fiche de notation.</p> <p>Il peut justifier sa note.</p> <p>La note du jeune juge compte.</p>	<p>Le jeune juge a satisfait à un contrôle de connaissance écrit dans son AS portant sur des généralités et sur la rubrique choisie (contrôle prévu par les CMR).</p> <p>Il note lors d'une compétition de district, départementale.</p> <p>Il sera apprécié sur un minimum de 10 notes.</p> <p>Toutes les notes sont prises en compte et comparées avec la note du Juge professeur.</p> <p>50 % minimum du nombre de notes doivent respecter l'écart toléré.</p>
Organisateur	<p>Occupe un poste d'organisateur lors des rencontres de districts ou départementales.</p>	<p>Prend en charge le poste : assure la tâche.</p>	<p>Le jeune juge a satisfait à un contrôle de connaissance écrit portant sur les généralités.</p> <p>Gère sans problème son poste lors de la compétition (à l'appréciation du responsable de la compétition).</p>

NIVEAU ACADEMIQUE

ROLES	COMPETENCES	PRECISIONS – ATTENDUS	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
Juge	<p>Est capable de juger une rubrique (voir niveau 1).</p> <p>Il connaît l'écriture symbolique.</p>	<p>A obtenu sa carte niveau départemental et sa pastille (départemental).</p> <p>Sait noter à l'aide des fiches qui correspondent à la rubrique pour laquelle il a été formé.</p> <p>Pose sa note et peut la justifier.</p> <p>Utilise l'écriture symbolique.</p>	<p>L'élève obtient sa carte niveau académique s'il :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a suivi un stage de formation et a satisfait à un contrôle écrit niveau académique sur la rubrique choisie - prouve ses compétences lors du championnat d'académie et/ou inter-académies. <p>Toutes les notes sont prises en compte et comparées avec la note du Juge professeur.</p> <p>60 % minimum du nombre de notes doivent respecter l'écart toléré.</p>
Organisateur	<p>Occupe un poste d'organisateur lors des rencontres académiques ou inter-académiques.</p>	<p>L'élève a géré ce poste en rencontre de district ou de département et a obtenu sa certification sur ce poste.</p> <p>Prend en charge le poste : assure la tâche.</p>	<p>Gère sans problème son poste lors de compétition (à l'appréciation du responsable de la compétition).</p>

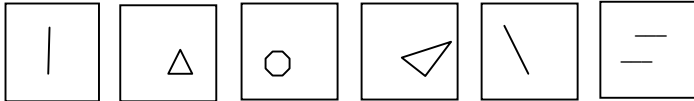
NIVEAU NATIONAL

ROLES	COMPETENCES	PRECISIONS – ATTENDUS	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
Juge	Est capable de juger dans une rubrique.	<p>A obtenu sa carte niveau académique et sa pastille (académique).</p> <p>Sait noter à l'aide des fiches qui correspondent à la rubrique pour laquelle il a été formé.</p> <p>Pose sa note et peut la justifier.</p> <p>Utilise l'écriture symbolique.</p>	<p>L'élève obtient sa carte niveau national et sa pastille (nationale) s'il :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a satisfait à un contrôle écrit niveau national sur la rubrique choisie, prévu par la CMN - a suivi le cours de juge au Championnat de France - prouve ses compétences lors des rencontres nationales, dans une rubrique. <p>Toutes les notes sont prises en compte et comparées avec la note du Juge professeur. 70 % minimum du nombre de notes doivent respecter l'écart toléré.</p>
Organisateur	Dans un poste d'organisateur lors du Championnat de France.	Prend en charge le poste : assure la tâche.	<p>Le jeune juge a satisfait à un contrôle de connaissance écrit portant sur les généralités.</p> <p>Gère sans problème son poste lors des rencontres nationales (à l'appréciation du responsable de la compétition).</p>

5. LE JEUNE OFFICIEL DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES

Actuellement, un JO est formé sur une rubrique et le questionnaire porte uniquement sur cette rubrique.
Le questionnaire ci-après regroupe des questions des différentes rubriques afin de donner quelques exemples ciblés.

Nom :	Prénom :	Etablissement :
Niveau de Jugement : 1- 2 – 3		Licence N°:

1. Je suis responsable de la sono, je mets en marche le magnétophone quand l'équipe rentre sur le praticable ?	* OUI <input type="checkbox"/>	* NON <input type="checkbox"/>	/1	
2. Pendant un tour, l'élévation sur ½ pointes doit être :	* Moyenne <input type="checkbox"/>	* Grande <input type="checkbox"/>	/1	
3. Le gymnaste doit travailler avec l'engin :	* près du corps, bras fléchis <input type="checkbox"/>	* loin du corps, bras tendus et souples <input type="checkbox"/>	/1	
4. Combien y a-t-il de formations différentes ci-dessous ?	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	/1	
	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>		
	6 <input type="checkbox"/>			
5. Quelle pénalité applique-t-on par relation manquante dans le contrat de base ?	0,10 pt <input type="checkbox"/>	0,20 pt <input type="checkbox"/>		/1
	0,30 pt <input type="checkbox"/>			
6. Un échange est comptabilisé si :	* tous les gymnastes le réussissent <input type="checkbox"/>	* plus de la moitié le réussit <input type="checkbox"/>	/1	
	* tous les échanges sont de même nature <input type="checkbox"/>			
7. Quand reconnaît-on une famille ?	* la moitié de l'équipe a tenté un élément <input type="checkbox"/>	* toute l'équipe a tenté un élément <input type="checkbox"/>	/1	
	* 2 gymnastes ont tenté un élément <input type="checkbox"/>			
8. Pour qu'un élément soit validé dans une famille, il doit être réussi par :	* 2 gymnastes <input type="checkbox"/>	* plus de la moitié (3/5 ou 4/6) <input type="checkbox"/>		/1
	* tous les gymnastes <input type="checkbox"/>			
9. Quelle est la valeur d'une revalorisation en :	Musique : 0.10 <input type="checkbox"/>	Dynamisme : 0.10 <input type="checkbox"/>	/1	
	0.20 <input type="checkbox"/>	0.20 <input type="checkbox"/>		
10. Alors que 5 gymnastes réalisent des rotations du cerceau dans le plan horizontal, la 6 ^{ème} les réalise dans le plan oblique prononcé :	* je ne mets pas de pénalité <input type="checkbox"/>	* je pénalise d'une petite faute : altération du plan <input type="checkbox"/>	/1	
	* je pénalise d'une grosse faute : altération marquée du plan de travail <input type="checkbox"/>			
Critères de réussite : 5 points sur 10	TOTAL		/10	

Date :

REUSSI : OUI NON

6. LE JEUNE OFFICIEL ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION

L'UNSS propose à tout jeune officiel certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur son serveur Intranet.

Pour accéder au serveur, il devra demander à son professeur d'EPS ses codes d'accès :

- Son identifiant (c'est son numéro de jeune officiel qui sera inscrit sur sa licence UNSS)
- Son mot de passe.

Pour ce faire, le professeur d'EPS devra se connecter sur le serveur Intranet avec les codes d'accès de son Association Sportive d'établissement, et déclarer le jeune officiel. En retour, le mot de passe s'affichera à l'écran. Ces codes d'accès sont valables pendant dix ans.

Sur le serveur, le jeune officiel pourra enregistrer régulièrement deux types d'informations le concernant.

- Toutes les actions qu'il aura réalisées en tant qu'arbitre ou juge de rencontres UNSS.
- Toutes les actions de formation (stages par exemple) qu'il aura suivies.

Celles-ci seront analysées immédiatement et automatiquement et pourront être consultées sous différentes formes. Un tableau statistique simple rendra compte de l'histoire de toutes les actions réalisées.

L'adresse du site pour accéder au serveur Intranet est :

www.unss.org

7. LE JEUNE OFFICIEL PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Si tu veux parfaire ta formation par nécessité ou par passion voici quelques références :

- Revue Nationale UNSS :

N°13, 14, 15, 19, 21, 28, 55, 66, 68 (articles de Cathy Féraud et Françoise Péchillon)

- Revue Nationale FFG : « le gymnaste » + « Gym technic »
- Quelques livres dans les dernières parutions:

- La gymnastique rythmique sportive. Monique Berra aux Editions MILAN (95)

- GRS sens d'une évolution. Françoise Napias – Henri Helal. Cahier de l'INSEPS (97)

- Gymnastique Rythmique Scolaire. Marie Madeleine Helvig – Christine Sengers Papellier Revue EPS (99)

- Adresses INTERNET

Site de l'U.N.S.S : www.unss.org (Code UNSS en vigueur)

Site de la Fédération Française de Gymnastique : www.ffgym.com

Site de la Fédération Internationale de Gymnastique : info@fig-gymnastics.org